

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque plomb, y compris dans la phase de conception des dossiers.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Aptitude médicale avec suivi renforcé (tous les 2 ans)

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plate forme pédagogique
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Villeneuve le roi 94
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

EPI plombs mis à disposition pour chaque participant lors de formation

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION ET VALIDATIONS DES ACQUIS :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation ainsi qu'une attestation de compétence plombs seront délivrées à l'employeur

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue, applicables par les intervenants de chantier.
- Comprendre l'intérêt du suivi.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Les principales sources de pollution par le plomb :

- Connaître l'élément plomb - minéral et métal. Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau). Déterminer l'origine des risques.

Les causes de contamination et les pathologies :

- Identifier les formes et les voies d'intoxication. Connaître les effets du plomb - risques immédiats et en risques différés.

Prévention médicale, surveillance métré-biologique :

- Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles. Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications. Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement.

Les enjeux juridiques associés au risque plomb :

- Identifier les différents codes applicables. Connaître les différents services publics impliqués. Lister les différentes responsabilités selon les codes applicables (Travail, Santé, Environnement, Pénal).

Les différents diagnostics plomb et évaluation des risques :

- Identifier les types de diagnostic en fonction des résultats recherchés. Réaliser l'analyse critique d'un CREP et déterminer les limites du document. Établir une méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux.

Les objectifs de résultats fixés par la réglementation :

- Définir les règles applicables Code du Travail et Code de l'environnement. Lister les prescriptions incontournables techniques, santé, CMR.

Préparation et organisation des travaux :

- Comparer et choisir une technique opératoire. Définir les moyens et équipements de protection. Déterminer les procédures d'intervention intégrant les mesures de prévention (décontamination, hygiène, gestion des déchets).

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N° 11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.